

# CRÉER UN PLAN DE GESTION DES DONNÉES EFFICACE

Ce guide sommaire fournit un cadre de référence général pour créer un plan de gestion des données (PGD) efficace, et ce, afin de planifier et d'organiser votre recherche et de répondre aux exigences des organismes subventionnaires.

Pour obtenir de l'aide afin de préparer un PGD, consultez l'[Assistant PGD de Portage](#).

## LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES

- Commencez par fournir une description de votre projet de recherche, son but, et ses objectifs.
- Évitez de recourir au jargon propre à une discipline – votre PGD devrait être clair et compris de tous.
- Définissez tout acronyme que vous utiliserez.
- Ne laissez pas de sections vides ou de questions sans réponse.
- Justifiez vos décisions – aidez les autres à comprendre *pourquoi* vous les avez prises.
- Votre PGD est un document évolutif – mettez-le à jour au besoin!

## COLLECTE DE DONNÉES

- Incluez des descriptions indiquant *comment* vous recueillerez les données, y compris leur source et leur format.
- Donnez une estimation du volume de données que vous recueillerez (p. ex., Mo/Go/To).
- Décrivez tout logiciel ou toute plateforme utilisé(e) pour la collecte des données.
- Expliquez clairement comment vous stockerez et transférerez les données.
- Expliquez comment vous organiserez vos données, y compris les détails relatifs au nommage des fichiers et à la gestion des versions.

## DOCUMENTATION ET MÉTADONNÉES

- Décrivez l'information dont les autres auront besoin pour comprendre ou réutiliser vos données.
- Décrivez comment vous allez documenter le projet de façon systématique tout au long du processus.
- Choisissez une norme relative aux métadonnées<sup>1</sup>, convenant à votre discipline ou au dépôt de données que vous utiliserez. Sinon justifiez pourquoi vous la créez vous-même.

## STOCKAGE ET SAUVEGARDE

- Donnez une estimation de l'espace de stockage nécessaire pendant les phases actives de votre recherche. N'oubliez pas de prendre en compte le contrôle des versions, la sauvegarde des fichiers et l'augmentation du volume des données.
- Au besoin, suivez la règle de sauvegarde 3-2-1 : 3 copies de vos données, sur 2 supports de stockage différents, dont 1 sera situé à l'externe.
- Établissez un horaire de sauvegarde des données, la configuration automatique étant idéale.
- Décrivez comment les collaborateurs ou l'équipe de recherche pourront accéder à vos données, les modifier, y contribuer et les utiliser.

## CONSERVATION

- Toutes les données que vous créez *ne doivent pas* nécessairement être conservées. Tenez compte de leur valeur, des exigences de financement, etc., puis décidez lesquelles, le cas échéant, devront être préservées. Consultez les experts des bibliothèques au besoin.
- Choisissez des formats optimaux de fichiers (de préférence non exclusifs) pour permettre leur préservation à long terme.

<sup>1</sup> [DCC Disciplinary Metadata](#)

### PARTAGE ET RÉUTILISATION

- Prévoyez la façon appropriée de partager vos données, en tenant compte des exigences en matière de financement, d'éthique ou de confidentialité.
- Déterminez à quelles fins vos données peuvent être utilisées au moyen de licences, notamment la licence [Creative Commons](#).
- Consultez des collègues ou des bibliothécaires pour choisir un dépôt de données adéquat ou faites une recherche dans [re3data.org](#) pour en trouver un.
- Choisissez un dépôt qui attribue des identifiants pérennes aux ensembles de données (p. ex., DOI) pour en faciliter la visibilité, l'accessibilité et la citation.
- S'il y a lieu, décrivez comment vous assurerez l'intégrité, l'anonymisation et la dépersonnalisation des fichiers.

### RESPONSABILITÉS ET RESSOURCES

- Déterminez les rôles et les responsabilités des membres du projet et d'autres organismes en matière de gestion des données pendant et après le projet.
- Estimez et décrivez les ressources nécessaires à la gestion et à l'accès à long terme des données, et les coûts qui y sont associés.

### CONFORMITÉ AUX LOIS ET À L'ÉTHIQUE

- Décrivez toutes questions d'ordre juridique, éthique et de propriété intellectuelle touchant la gestion et le partage de vos données.
- Expliquez comment vous allez vous conformer aux règles et aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, notamment les exigences de financement et institutionnelles.
- Décrivez comment vous veillerez à ce que vos données soient gérées de façon sécuritaire après la fin du projet, ce qui comprend la gestion sécurisée des données sensibles, conformément aux obligations éthiques.



Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0)

Portage Network | [portage@carl-abrc.ca](mailto:portage@carl-abrc.ca) | [portagenetwork.ca](http://portagenetwork.ca)